



## Conseil régional de l'environnement Mauricie

580, rue Barkoff, suite 203  
Trois-Rivières (Québec) G8T 9T7  
Téléphone : 819 694-1748 / Télécopieur : 819 694-1748  
info@cre-mauricie.com / www.cre-mauricie.com

Trois-Rivières, le jeudi 13 octobre 2011

Madame, Monsieur,

Depuis l'entrée en vigueur en janvier 2009 du Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles, la Loi sur la qualité de l'environnement prévoit que l'exploitant d'un lieu d'enfouissement technique est tenu de former un comité de vigilance. En ce qui concerne le lieu d'enfouissement situé à Saint-Étienne-des-Grès, la Régie de gestion des matières résiduelles de la Maurice (Régie) a délégué au Conseil régional de l'environnement Mauricie (CRE Mauricie) le mandat de mettre sur pied ce comité. Dès 2007, le CRE Mauricie a instauré le premier comité de vigilance et en assure la coordination des travaux depuis ce temps.

Ce comité de vigilance est constitué d'un représentant de la Régie, de la MRC de Maskinongé, de la municipalité de Saint-Étienne-de-Grès, d'un groupe ou organisme régional voué à la protection de l'environnement et d'un groupe ou organisme régional susceptible d'être affecté par le lieu d'enfouissement. Les citoyens du voisinage y sont également représentés.

Tel que le prévoient les statuts et règles de fonctionnement, le mandat des membres de ce comité est de quatre ans. Ce mandat vient donc à échéance à l'automne 2011. Nous vous encourageons à vous impliquer au sein de ce comité et à y jouer un rôle actif.

Le CRE Mauricie vous invite à participer à l'assemblée d'information qui aura lieu le :

**Mardi le 1<sup>er</sup> novembre 2011**

Salle communautaire  
1260 St-Alphonse  
Saint-Étienne-des-Grès  
**19 h à 21 h**

À cette occasion, les membres du comité actuel vous informeront des travaux exécutés au cours des quatre dernières années. Aussi, il y aura élections des nouveaux membres du comité de vigilance. Ainsi, lors de cette assemblée, les citoyens habitant dans le voisinage du lieu d'enfouissement et intéressés à s'impliquer dans une telle démarche se regrouperont sous la forme d'un collège électoral et se nommeront un représentant. Votre participation y est donc importante.

Vous trouverez ci-joint le projet d'ordre du jour de cette assemblée.

Nous demeurons disponibles pour toute information additionnelle et vous prions d'accepter nos salutations distinguées.

Patrick Simard  
Directeur

Verso : Projet d'ordre du jour de l'assemblée du 1<sup>er</sup> novembre 2011

**Assemblée d'information pour le comité de vigilance du  
lieu d'enfouissement de Saint-Étienne-des-Grès**

**Mardi le 1<sup>er</sup> novembre 2011**

Salle communautaire  
1260, St-Alphonse  
Saint-Étienne-des-Grès

**19 h à 21 h**

**Projet d'ordre du jour**

1. Accueil et contexte de la rencontre;
2. Présentation des intervenants;
3. Présentation du lieu d'enfouissement de Saint-Étienne-des-Grès;
4. Présentation de la notion de comité de vigilance;
5. Compte-rendu des activités 2007-2011 du comité de vigilance;
6. Période de questions et d'échanges avec les participants;
7. Pause;
8. Nomination et/ou élection des membres du comité de vigilance;
9. Détermination de la date de la première rencontre du comité de vigilance;
10. Fin de la rencontre.